



Testament olographe legs immeuble, sort des meubles

Par **laotseu**, le **08/10/2009** à **18:57**

Bonjour,

une personne à legué par testament olographe divers immeubles (chaque immeuble à une personne différente) :

" je legue mon appartement de X à Mme Y "

"je légue ma maison de Z à Mr P "

et ensuite : " Je legue mes actions, mon PEA à untel "

" Je légue telle somme à un tel, telle autre somme à un tel...

et enfin le solde à untel"

Sans faire aucunement mention des biens meubles autres que les valeurs.

Doit-on considérer que les meubles meublants, bijoux, linge, etc , non mentionnés dans le testament , contenus dans chaque immeuble reviennent automatiquement à celui ou à celle qui s'est vu léguer cet immeuble?